

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 45 (1916)
Heft: 4

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travail contient des spécimens de leçons empruntées au chapitre de l'alimentation. Voici quels sont les thèmes qui ont été traités : les effets de la cuisson sur les aliments ; la valeur nutritive des aliments ; l'équilibre hygiénique des menus ; les conclusions. Un chapitre supplémentaire traite des divers problèmes que soulève la question de l'alimentation. Des leçons données de cette manière ne manqueraient pas d'être d'une très grande utilité.

* * *

Les grands coupables, Nietzsche et la guerre, Nietzsche et la Méditerranée, Goethe et le germanisme, par Louis BERTRAND, in-8° de 64 p., Paris, Arthème Fayard et C^{ie}, éditeurs, 18 et 20, rue du Saint-Gothard. Prix : 1 fr.

Cette plaquette contient trois études qui ont d'abord été publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*. Elles sont reproduites sans autres changements que quelques corrections de forme. La question examinée par l'auteur se réduit à celle-ci : Oui ou non, la théorie de la guerre, telle que la pratiquent les armées allemandes d'aujourd'hui, est-elle formulée, et formulée avec éclat, dans les œuvres de Nietzsche ? Voilà tout l'objet précis de la discussion. Et l'écrivain, auquel nous devons le beau livre sur saint Augustin, ne pense pas s'être trompé en répondant par l'affirmative.

— * —

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — *Université.* — Le catalogue de l'Université pour le semestre d'hiver 1915-1916 vient de paraître. Nous y voyons que notre *Alma Mater* compte 57 professeurs ordinaires, 12 extraordinaires, 1 privat-docent et 5 lecteurs. Dix de ces maîtres sont en congé, dont plusieurs pour servir leur pays. Le corps professoral académique comprend, en outre, 2 professeurs honoraires.

Quant aux étudiants, leur nombre a subi une notable augmentation en regard de l'année dernière. Il faut l'attribuer, pour une part, au fait que les autorités militaires suisses accordent aujourd'hui plus facilement qu'en 1914-1915 des congés aux étudiants soldats désireux de poursuivre leurs études. Le nombre des étudiants immatriculés est de 461, plus 46 auditeurs, ce qui donne un total de 506 élèves. Les 461 étudiants immatriculés se répartissent en 225 Suisses et 236 étrangers.

Voici, d'après l'importance de leur représentation, le tableau des cantons suisses et des Etats étrangers : Saint-Gall, 46 étudiants ; *Fribourg*, 42 ; Lucerne, 22 ; Argovie, 15 ; Berne, 14 ; Valais, 13 ; Tessin, 12 ; Schwyz, 12 ; Bâle, 10 ;

Thurgovie, 10 ; Soleure, 9 ; Grisons, 7 ; Neuchâtel, 4 ; Vaud, 4 ; Uri, 4 ; Zoug, 4 ; Appenzell-Intérieur, 3 ; Obwald, 2 ; Nidwald, 1 ; Genève, 1 ; Glaris, 1 ; Zurich et Schaffhouse, 0.

Etranger. — Allemagne, 55 ; Russie (Pologne), 35 ; Autriche-Hongrie, 27 ; Luxembourg, 20 ; Etats-Unis, 20 ; France, 13 ; Grande-Bretagne, 11 ; Hollande, 11 ; Italie, 7 ; Belgique, 5 ; Espagne, 5 ; Bulgarie, 4 ; Turquie, 3 ; Portugal, 2 ; Grèce, 2 ; Roumanie, 1 ; Brésil, 1 ; Chili, 1 ; Equateur, 1 ; Pérou, 1.

Assurément, cette fréquentation des cours universitaires peut être considérée comme très satisfaisante pour les temps actuels.

— † *M. le receveur d'Etat Michaud*. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Adrien Michaud, receveur d'Etat à Morat, décédé dans sa 62^{me} année.

M. le receveur Michaud était originaire de Villarepos. Il avait d'abord fait carrière dans l'enseignement. Elève de l'Ecole normale d'instituteurs de Hauterive durant les années 1869 à 1872, il sortit de la division supérieure avec le premier rang sur 17 élèves, après avoir révélé déjà pendant ses études l'homme de travail et de dévouement qu'il serait pendant sa vie tout entière. Nous le voyons se vouer successivement, à la satisfaction des autorités, à l'enseignement primaire dans les écoles de garçons de Sivrîez et de Romont. En automne 1879, il est nommé professeur à l'école secondaire de la Gruyère, poste qu'il quitta l'année suivante pour entrer dans le corps enseignant de l'Ecole normale de Hauterive. Là, le jeune professeur donna toute la mesure de son activité et de son talent. Il s'occupa de l'enseignement des mathématiques qui, grâce à lui, fut porté à un niveau inconnu jusqu'alors. Il appuya de toutes ses forces les initiatives de M. l'abbé Horner, qui travaillait alors à améliorer la formation du personnel des écoles primaires et à le former à des méthodes plus rationnelles et pratiques.

En 1883, la Direction de l'Instruction publique confia à M. Michaud la charge de directeur de l'Ecole normale, qu'il garda jusqu'en 1890 et remplit avec autant d'autorité que de dévouement. Pendant cette période, l'Ecole normale a continué sa marche progressive et a fourni au pays d'excellents instituteurs. C'était le vœu de M. Michaud que l'institution s'augmentât d'une section pour la formation de maîtres allemands. L'ancien directeur de Hauterive a salué avec joie, on peut le croire, la réalisation de ce vœu. Malheureusement, M. Michaud, dont la santé ne fut jamais très robuste, dut chercher une situation qui convînt mieux aux conditions

de familles dans lesquelles il se trouvait depuis son mariage. Le poste de receveur d'Etat à Morat étant devenu vacant par le décès de M. Cressier, l'administration cantonale y appela M. Michaud. Il a rempli ces fonctions jusqu'à ce jour avec la rectitude scrupuleuse, presque mathématique, qu'il a apportée dans toutes les circonstances de sa vie.

M. Michaud ne devait pas oublier qu'il avait été un maître ardemment dévoué au progrès de l'école. Il est l'auteur des manuels qui ont si notablement amélioré, dans les écoles populaires, l'enseignement de l'arithmétique. Comme tous les ouvrages relatifs à l'enseignement, le guide qu'il a élaboré est susceptible de perfectionnement; mais on lui doit l'avance considérable que l'on a constatée dans l'école fribourgeoise au point de vue de l'arithmétique. Edifié sur la base solide d'une méthode rationnelle et psychologique, le cours gradué de M. Michaud pourra subsister longtemps encore et rappellera à de nombreux maîtres et élèves le nom d'un ami de l'école qui, sorti du rang, ne cessa de se préoccuper de l'amélioration de l'instruction et de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse fribourgeoise. Tous ceux qui ont connu M. Michaud appréciaient l'urbanité de son caractère, sa fidélité aux principes directeurs de sa vie, son patriotisme fervent. Ce fut un bon Fribourgeois, qui aimait profondément son pays. Ces qualités le firent rapidement estimer dans le milieu où il était appelé à vivre. Elles lui valurent de se voir confier le mandat de conseiller communal et de membre de la commission des écoles de Morat. La vie de M. Michaud fut celle d'un homme de bien. Nous nous associons de tout cœur au deuil de sa famille et de nos amis du district du Lac.

(La Liberté.)

Bâle. — A l'assemblée des délégués du Club alpin suisse, qui a eu lieu le 28 novembre 1915, dans la salle du Grand Conseil de Bâle-Ville, les participants se sont occupés de la question de savoir comment on peut s'occuper de la jeunesse aimant la montagne.

Le rapporteur du Comité central, se référant aux communications parues dans l'« Alpina » et l'« Echo des Alpes », expose de nouveau la nécessité de créer des organisations spéciales pour la jeunesse et insiste sur les trois raisons principales qui déterminent le Comité central à recommander l'introduction de cours d'alpinisme et d'excursions pour adolescents : 1^o Instruction de la jeunesse sur les dangers de la montagne; 2^o Instruction de la jeunesse dans l'exercice rationnel du sport de la montagne; 3^o Formation sérieuse d'une nouvelle génération pour le Club alpin suisse.

La commission spéciale et le Comité central se sont dès l'abord placés au point de vue que le mouvement en faveur de la jeunesse doit être aussi peu que possible bridé par des règlements ; ils sont, au contraire, d'avis qu'il doit se développer le plus librement possible et que dans les limites prescrites par le Comité central latitude entière doit être laissée aux sections d'adopter une organisation conforme à leurs conditions locales et spéciales. Là aussi, il est nécessaire que les sections fassent preuve de solidarité, les grandes aidant aux petites dans l'institution des cours d'alpinisme.

L'assemblée est entrée dans ces vues. Après une longue discussion au cours de laquelle plusieurs propositions ont été faites et adoptées, les délégués se sont prononcés en faveur des principes émis par le Comité central.

Vaud. — Lors des dernières assemblées de sections, de la Société pédagogique vaudoise, le corps enseignant a été invité à dire ce qu'il pensait des manuels scolaires en usage. Partout ce sujet a été l'objet d'une discussion nourrie et lorsqu'on lit les résumés de ces délibérations, on constate que certains manuels actuels ont été partout critiqués. Trois surtout ont été spécialement attaqués : le manuel d'instruction civique, par Kupfer ; l'histoire biblique de Vallotton ; et les Leçons de choses pour le degré intermédiaire. Au premier, on reproche d'être trop vague ; au second, d'être trop compliqué et au-dessus de la portée des enfants ; au troisième, d'être trop savant, trop difficile pour les enfants du cours intermédiaire. Le corps enseignant reconnaît les efforts qui ont été faits pour doter l'école primaire de bons manuels scolaires ; il voudrait, cependant, qu'à l'avenir on consultât davantage les instituteurs lorsqu'il s'agit d'admettre un manuel. Il aimerait voir une commission choisie dans son sein chargée d'étudier les modifications à apporter aux livres qui doivent être réédités. *(Educateur.)*

Berne. — La Direction cantonale de l'Instruction publique vient de rendre les gymnases attentifs sur la pénible impression que produisent sur les examinateurs les copies remises par les candidats au diplôme de maturité. Les travaux écrits sont écrits d'ordinaire d'une façon détestable. La propreté est chose presque inconnue. L'écriture est illisible. Les candidats ignorent la calligraphie ou même affectent de l'ignorer. A la vue de l'une de ces copies, un instituteur de l'Emmenthal s'est écrié : Seht, wir wilde sind doch bessere Menschen !

Uri. — Grâce à l'initiative désintéressée d'hommes qui regardent vers l'avenir, l'administration cantonale affecte,

depuis qu'elle existe, une bonne part de la subvention fédérale, accordée aux cantons pour favoriser l'instruction primaire, à la formation d'une caisse de retraite pour les instituteurs. Le fonds est devenu suffisamment considérable pour faire fonctionner la caisse à partir de la présente année. A cet effet, un règlement a été élaboré et soumis à l'approbation du Landrat. Le projet a été adopté. Il accorde une pension aux instituteurs et institutrices du canton d'Uri d'après les proportions suivantes : après 10 à 16 ans passés dans la carrière de l'enseignement, 300 à 500 fr. ; après 16 à 24 ans, 380 à 600 fr. ; après 24 à 27 ans, 540 à 800 fr. ; après 27 à 30 ans, 620 à 900 fr. ; après 30 ans, 700 fr. à 1000 fr.

Argovie. — Sur la proposition du Comité cantonal, les conférences de districts avaient à étudier la question de l'introduction d'un nouveau plan d'études et d'un programme minimum. Le programme actuel date de l'année 1890 ; de l'aveu de tout le monde, il est insuffisant à divers points de vue et notamment au point de vue intellectuel. A la dernière conférence cantonale des instituteurs qui a eu lieu à Brougg, l'assemblée émit le vœu qu'une nouvelle loi soit votée par le Grand Conseil. Le rapporteur de la conférence porta lui-même la question devant le Grand Conseil par une motion soigneusement motivée. Mais la proposition qu'il fit, ne fut pas agréée de la majorité de l'assemblée législative, qui refusa d'entrer dans les vues qui lui étaient exposées. Cette décision n'est pas de nature à plaire au corps enseignant et fait peu d'honneur aux législateurs du « Kultur-Kanton ».

Tessin. — Les journaux viennent d'annoncer la mort de M. Joseph Losio, dont la disparition est une grande perte pour la cause de l'enseignement chrétien. Au sujet du défunt, le correspondant de la *Liberté* donne les détails suivants :

« Nous avons connu personnellement le professeur Joseph Losio, à Bergame, à l'occasion d'une assemblée régionale de l'association « Nicolo Tommasco », qui depuis dix ans groupe les amis de l'école chrétienne en Italie. Le professeur Losio fut un des promoteurs de cette organisation. Il aimait et avait en grande estime le professeur Rezzara, dont il partageait complètement les convictions et les aspirations sur le terrain scolaire et aussi sur le terrain social. A cette époque-là, il était dans la plénitude de ses forces. J'admirais cette intelligence limpide et ce caractère bien trempé. Le professeur Losio avait vraiment l'âme d'un apôtre. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire son œuvre principale *La Scuola dell'esperienza* (L'école de l'expérience), devenue, en Italie, le *vade-mecum* de milliers d'enseignants et qui a fait également un grand bien aux instituteurs de notre canton. L'ins-

truction n'est rien sans l'éducation et l'éducation est bien peu de chose sans la religion. « La religion est l'aile de l'âme ; l'âme qui ne prend pas son essor rampe... Or, la religion ne doit pas être enseignée seulement de façon directe : on doit l'enseigner aussi indirectement, en profitant de toute occasion favorable. Toutes les matières d'un programme scolaire ont des attaches avec elle ; le maître doit les trouver et en tirer parti. Les livres du professeur Losio forment toute une bibliothèque. Son influence a été considérable. Jusqu'à ces derniers temps, il présida la section de Brescia de la « Nicolo Tommaseo » ; la mort l'a frappé sur la brèche, à 60 ans. Dans l'*Italia*, de Milan, M. l'abbé Dr Louis Vigna, ancien élève de l'Université de Fribourg, a écrit sur le professeur Losio un article qui met en lumière ses grands mérites dans la question de l'école chrétienne. »

France. — Chaque année, vers la fin du mois d'août, l'Alliance des maisons chrétiennes tient son Congrès pédagogique, auquel les supérieurs des établissements d'instruction secondaire de France et de l'étranger assistent en grand nombre. La guerre a interrompu la tenue de ces pacifiques assises, où se discutent, à la lumière de l'expérience, les questions complexes de l'éducation et de l'instruction chrétienne. En 1914, le congrès devait se réunir à l'Université de Louvain, aux jours même de l'invasion allemande ; le congrès fut décommandé une quinzaine de jours avant le sac de la ville. 1915 ne fut pas plus favorable que l'année précédente à la tenue du congrès. Il fallut y renoncer à cause des difficultés matérielles, qui en rendaient l'organisation impossible. Il a paru, cependant, utile que les membres du comité se réunissent pour communiquer leurs impressions sur la dernière année scolaire, pour se rendre compte de l'état des œuvres et pour en assurer la continuation.

La réunion a eu lieu à Paris, à l'Institut catholique. Presque tous les membres y ont pris part. On a d'abord pris connaissance de l'enquête entreprise au sujet de l'état des maisons alliées pendant la guerre. Sur 315 maisons interrogées, 243 avaient fourni les renseignements demandés.

Cette enquête n'est que la préparation du Livre d'or de l'Alliance, qu'on projette, et dans lequel on dira la part glorieuse prise par les maisons alliées à la défense du pays : les palmarès des années de guerre, les discours prononcés, les noms des morts et des blessés, etc. Le comité a pris également connaissance des différents ouvrages de classe, qui ont été publiés depuis le 1^{er} janvier 1914 ; il y en a une dizaine. D'autres sont sous presse et vont paraître incessamment, s'ils n'ont pas encore paru à ce jour.

S'il peut y en avoir un, le prochain congrès aura lieu en 1916 à l'Institut catholique de Paris.

Canada. — Les dix évêques de la province de Québec possèdent dix-huit collèges ou séminaires pour distribuer l'enseignement secondaire à l'élite de leur jeunesse. Ces établissements sont tous placés sous la tutelle intellectuelle de l'Université de Laval. A part le séminaire de Québec, fondé en 1663, et celui de Montréal ouvert en 1767, toutes ces maisons d'éducation datent du XIX^{me} siècle ; quelques-unes même viennent à peine de voir le jour. Au Canada, l'enseignement secondaire jouit des bienfaits d'une entière autonomie ; les établissements ne reçoivent de l'Etat qu'une insignifiante subvention et ils sont fiers de leur indépendance. Sortis pour ainsi dire des entrailles du sol, bien adaptés aux mœurs et aux nécessités locales, ils exercent une grande influence autour d'eux : ils marquent de leur empreinte toute l'élite intellectuelle et morale du pays. La formation pédagogique est peut-être ce qui a manqué le plus au personnel de ces maisons d'éducation, personnel d'ailleurs fort intelligent, laborieux et désintéressé. Mais on va porter remède à cette lacune. D'abord, on va publier un *Bulletin pédagogique* destiné spécialement aux maîtres de l'enseignement secondaire. Des conférences auront lieu chaque année à Québec, dans lesquelles on s'attachera surtout à donner des directions pratiques. Enfin, va se réaliser le rêve formé depuis longtemps par tous ceux qui ont à cœur l'avenir des collèges de la province. L'Université de Laval va créer une Ecole normale supérieure pour la formation professionnelle des professeurs. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre dans l'histoire déjà glorieuse de l'enseignement secondaire catholique au Canada. *(Enseignement chrétien.)*

Alsace. — Depuis quelque temps, les journaux alsaciens se plaignent presque quotidiennement de l'indiscipline qui règne dans la jeunesse depuis la guerre et de l'inquiétante augmentation de la criminalité infantile. Les manières des enfants et des jeunes gens deviennent toujours plus grossières et plus brutales, et, en même temps, les vols et autres actes commis par les mineurs augmentent dans d'effrayantes proportions. Ce fâcheux état de choses, qui empire sans cesse, provient du manque de surveillance de la part des parents. Le père est le plus souvent en campagne, la mère à la fabrique, et les enfants sont entièrement livrés à eux-mêmes pendant des journées entières, d'autant plus que la fréquentation scolaire a dû être réduite.